

CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DE  
L'ACCES AU DROIT DU  
TARN

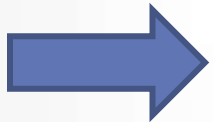


# CDAD TARN



*PROMOUVOIR LES ACTIONS*

*FAVORISANT L'ACCES AU DROIT DES USAGERS*



*DEVELOPPER UN RESEAU DE  
PARTENAIRES*

# CDAD TARN

- Créé en 1999 à l'initiative du Président du TGI
- Forme juridique: GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC
- GESTION PUBLIQUE
- **16 MEMBRES** : représentants des ministères de l'intérieur, de la justice, collectivités territoriales, barreaux, chambre des huissiers, des notaires et des associations.

SERVICE PUBLIC SOUS  
TUTELLE

DU MINISTERE DE LA  
JUSTICE

# EQUIPE DU CDAD

PRESIDENT DU CDAD: PRESIDENT DU TGI



COORDONNATRICE: Mme SENAUX OCHOA  
(mise à disposition par le conseil départemental)



JURISTES: - Mme BALARAN (salariée)  
              - Mme DAULL MAUREL (mise à disposition par  
              mairie d'ALBI)  
              - Mr GRIMAL  
+ AGENT COMPTABLE

# POINTS D'ACCES AU DROIT

- œ **Information** sur les droits et les obligations et procédures dans divers domaines juridiques: famille, travail, conso, pénal.... ≠ pas du CONSEIL
- œ Orientation vers les interlocuteurs compétents: avocats, notaires, associations...
- œ Accompagnement dans les courriers juridiques, administratifs

# Exemples de situations:

- Mme X se présente au CDAD car son ex mari ne lui verse plus la pension depuis 4 mois.
- Mme Y a du placer sa mère en maison de retraite et les revenus de celle-ci étant insuffisants, elle est sollicitée par la maison de retraite pour prendre en charge la différence
- MR A s'agace de voir la haie de son voisin lui faire de l'ombre sur son habitation.
- Mr et Mme B en situation de chômage et en difficultés financières veulent suspendre les mensualités de leur crédit conso.
- Mme C est convoquée devant le juge suite à un commandement de payer les loyers qu'elle n'arrive plus à honorer.
- Mustapha jeune mineur syrien reconnu réfugié souhaite faire venir ses parents.
- Mme S souhaite savoir comment faire venir son neveu 8 ans recueilli par kafala
- Mr T est convoqué devant le tribunal pour une infraction routière.

# POINTS D'ACCES AU DROIT

TOTAL: 1837 PERSONNES

- 437 orientations
- 806 personnes accompagnées dans des démarches juridiques.
- Présents sur ALBI/CASTRES/CARMAUX/GAILLAC/GRAULHET/MAZAMET/ALBAN

# CONSULTATIONS JURIDIQUES

- NOTAIRES:  
ALBI / CASTRES
- AVOCATS :  
MSP ALBI / GAILLAC  
MAZAMET
- HUISSIERS DE JUSTICE:  
ALBI/CASTRES

# ACTION « VICTIMES »

PARTENARIAT AVEC LE  
BAVIP DE L'AJT POS ALBI

- Accompagnement juridique et psychologique de la victime
- Participation aux interventions de sensibilisation sur la justice dans les établissements scolaires.

# ACTION « DETENUS »

- POINT D'ACCES AU DROIT EN MAISON D'ARRET D'ALBI

Information juridique, accompagnement dans des démarches administratives (CNI/titre de séjour/reconnaissance de paternité/permis de conduire....)

+ participation au groupe de parole de pères détenus en situation de séparation/ Dispositif du REPI (relais enfant/parent incarcéré)

- POINT D'ACCES AU DROIT EN CENTRE DE DETENTION DE SAINT SULPICE

Information juridique, accompagnement dans des démarches administratives (CNI/titre de séjour/reconnaissance de paternité/permis de conduire....)

- STAGE DE SENSIBILISATION A LA CITOYENNETE ET AU VIVRE ENSEMBLE



# ACTION « JEUNES »

- PARTENARIAT AVEC L'ACADEMIE / ORDRE DES AVOCATS/BAVIP AJT POS

Intervention dans les établissements scolaires:

3 modules:

- Présentation de l'organisation judiciaire / droits et devoirs du jeune
- Participation à une audience correctionnelle
- Mise en scène d'un procès pénal du TPE

⇒ TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC L'ASSISTANTE SOCIALE SCOLAIRE

# ACTION « JEUNES »

- ATELIERS DECOUVERTE DE LA JUSTICE ET DE LA LOI AUPRES DES ECOLES ELEMENTAIRES
- RENCONTRES CITOYENNES EN PARTENARIAT AVEC PJJ/POLICE/GENDARMERIE/ASSOCIATIONS...
- FORMATION DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

# ACTIONS « PERSONNES DEPENDANTES »

- Participation aux journées nationales des aidants familiaux
- Participation à des forums d'information...

# ACTION « FAMILLES »

- Soutien des actions de promotion de la médiation familiale
- Partenaire associé au plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD): acteur dans la charte de prévention des expulsions.
- Membre du collectif CESAME: groupe de professionnels œuvrant dans l'accompagnement des personnes migrantes.
- Réunions d'information collective auprès des bénévoles d'associations caritatives
- Ateliers d'accès au droit auprès de publics ciblés

# COMMUNICATION

- SITE INTERNET: [www.cdad-tarn.justice.fr](http://www.cdad-tarn.justice.fr)
- Affiches
- Plaquettes
- Réunions auprès des partenaires institutionnels, associatifs

# NOTION DE MEDIATION

- CONCILIAATEUR DE JUSTICE (articles 829 à 847-3 du NCPC)
- DEFENSEUR DES DROITS
- MEDIATEUR FAMILIAL (article 373-2-10 code civil)

# MEDIATION/CONCILIATION

- **MEDIATION FAMILIALE:**

Temps d'écoute, d'échanges et de négociation avec un tiers qualifié et impartial: le médiateur familial.

Compétences:

- Conflit lors ou suite à une séparation, rupture, divorce.
- Conflit entre jeune majeur et ses parents
- Conflit en matière successorale
- Conflit entre ascendant et descendant: obligation alimentaire, droit de visite des grands parents.

**Modalités:** soit sur demande volontaire soit sur injonction du juge.

1 à 7 séances après un entretien d'information Générale

Participation financière par personne en fonction des revenus

- **CONCILIATION**

Consiste à faciliter le règlement amiable des différents relatifs à certains litiges civils:

Compétences:

- Entre propriétaire et locataire
- Entre voisins
- En matière de consommation
- Entre un commerçant et client

Mais pas en matière d'état des personnes, en matière familiale et en droit administratif.

# MEDIATION/CONCILIATION

- MEDIATION FAMILIALE:

Objectifs:

- établir une communication constructive
- identifier au mieux les différents conflits
- Trouver des solutions concrètes à la situation
- Possible homologation par le juge aux affaires familiales.

Ce service agréé de médiation familiale est cofinancé par la CAF/MSA/Cour d'Appel/Mairies...

- CONCILIATION

Modalités: le conciliateur de justice reçoit les personnes sur des lieux de permanences et peut se rendre sur les lieux du conflit.

Si un accord intervient, le conciliateur rédige un constat d'accord qui est transmis à chaque partie qui peut demander au juge d'instance d'apposer la formule exécutoire.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice, bénévole ayant prêter serment.